

A l'attention de Madame Martine Aubry,
A l'attention du Service Communal d'Hygiène et de Santé de Lille,

A Lille, le mercredi 4 juillet 2018

Nous, habitants du « cinq étoiles » au 25 rue de Valenciennes à Moulins, nous vous interpellons car depuis janvier, l'eau courante a été coupée et nous n'avons plus d'eau. Le cinq étoiles est un entrepôt que nous occupons sans droit ni titre depuis novembre 2017. Nous avons donné ce nom ironique à l'entrepôt dans lequel nous sommes contraints de vivre faute d'être pris en charge par les autorités « compétentes ».

Nous sommes dans des situations administratives différentes : demandeurs d'asile dont notre procédure est en cours, mineurs non accompagnés en évaluation ou en recours, familles sans domicile fixe... Nous appelons le 115 plusieurs fois par jour mais les autorités compétentes pour nous héberger, le département et l'État, continuent de ne pas respecter la loi. Nous n'avons pas d'hébergement et ils nous laissent ici, entassés dans un entrepôt. Mineurs comme majeurs, quand nous arrivons à Lille, certaines autorités publiques n'ont pas honte de nous donner un plan et de nous dire de venir dormir ici !

Ici, au début on avait l'eau et deux toilettes étaient en état de marche. Depuis qu'ils ont coupé on n'a rien. Pas de toilettes, pas de douche, pas de nourriture, pas d'eau, rien du tout. Ce n'est pas normal de laisser des êtres humains vivre comme des animaux. Nous avons besoin d'eau pour boire et pour se laver. Nous avons le droit de vivre dans des conditions dignes, de ne pas subir ces conditions indécentes.

Depuis nous avons fait appel à une avocate. La décision du Tribunal d'Instance du 24 mai 2018, stipule que, sans véritable solution d'hébergement, nous ne sommes pas expulsables pendant plusieurs mois*. L'ordonnance rappelle que « *la circonstance que les défendeurs soient entrés dans les lieux de manière illicite est insuffisante à elle seule pour les priver de toute garantie quant au respect de leurs droits et libertés fondamentales tels que le droit de mener une vie privée et familiale normale, celui de se voir protéger de tout traitement inhumain et dégradant, et celui de voir protéger l'intérêt de leurs enfants* ». Nous avons alors appelé Iléo pour qu'ils nous remettent l'eau mais ils nous ont dit que c'est le propriétaire, Partenord qui a fait couper l'eau cet hiver. Nous avons appris aussi que c'est à la ville de Lille de s'assurer du bien-être de tous ses habitant.es pour que nous ayons, au minimum, un accès à l'eau potable. La mairie est tenue par cette obligation, comme l'ont déjà stipulé à plusieurs reprises le Conseil d'État et le défenseur des droits*.

Le mépris et le mauvais accueil sont toujours réservés aux personnes vulnérables. Pensez-vous, vous aussi, que nous n'avons pas besoin d'eau pour vivre ? Nous voulons une réponse rapide. Ça fait trop longtemps qu'on attend et il nous faut une solution rapidement. C'est une situation d'urgence que vous devez résoudre immédiatement.

Sans eau, il n'y a pas de vie!

les habitant.es du 5 étoiles et leurs soutiens

* Ordonnance du 23 novembre 2015: « il appartient en tout état de cause aux autorités titulaires du pouvoir de police générale, garantes du respect du principe constitutionnel de sauvegarde de la dignité humaine, de veiller, notamment, à ce que le droit de toute personne à ne pas être soumise à des traitements inhumains ou dégradants soit garanti ».